

# NOUVEAU CONCEPT DE DÉCHETTERIE À YVERDON

Gressy / VD

**Maître de l'ouvrage: STRID SA, Yverdon-les-Bains**

**Architecte avant-projet: Normann Piller, Champagne**

**Entreprise générale: Consortium ABtek Construction et Bernasconi & Cie SA**



*Au fil des années, la fréquentation de la déchetterie a augmenté et par conséquent la circulation au sein de celle-ci. Le manque de places de parc engendre des encombrements. La déchetterie comptabilise les jours de forte affluence plus de six cents véhicules par jour. Le volume de déchets collectés, lui, a été multiplié par dix depuis son ouverture en 1997. La nouvelle déchetterie ouverte depuis le 9 janvier dernier offre une multitude de nouveautés.*

## Historique du projet

Le site actuel de Strid accueille depuis 1997 la déchetterie de la commune d'Yverdon. L'installation de cette déchetterie était provisoire et a servi de modèle aux communes actionnaires de Strid. Le site avait été conçu à l'origine pour recevoir uniquement les déchets des entreprises et des communes. Aujourd'hui, suite à cette situation provisoire,

Strid SA assiste de manière impuissante au mélange des véhicules lourds et légers, ce qui rend le site dangereux pour les usagers. En 2009, la commune de Treykovagnes a supprimé sa déchetterie pour utiliser le site de Strid.

Sur la base de ce constat, des transactions ont débuté en 2003 afin d'acquérir le terrain configu à la parcelle de la déchetterie. Le ter-

rain, d'une surface de 18875 m<sup>2</sup>, convenait parfaitement à cette extension, bien qu'un peu grande par rapport aux besoins réels d'une nouvelle déchetterie. Les restrictions de construction résultant de l'ordonnance fédérale sur les rayons non ionisants (ORNI) ont permis à Strid SA de créer un bassin technique de rétention des eaux de pluie ainsi que des emplacements pour le stockage des bennes.

### Monsieur Jean-Paul Schindelholz, directeur de Strid SA nous explique la chronologie du projet:

«Les premiers traits de l'avant-projet remontent à 2007. Ce projet a été construit en équipe: M. Norman Piller, architecte de l'avant-projet, a dessiné les plans selon les besoins des collaborateurs de notre secteur exploitation. Leur responsable, M. Bertin-Denis, a su présenter les problèmes rencontrés lors de l'exploitation et M. Piller a su transcrire les solutions. Le plan partiel d'affectation est entré en vigueur le 17 octobre 2008, et les travaux d'équipement de la zone se sont déroulés durant l'année 2009. Nous avons confié la mise au marché publique au bureau Vallat et Partenaires de Gland, la publication dans la FAO s'est faite en octobre 2010, et le marché proposé était global en entreprise générale.

Le délai de remise des offres était le 08.12.2010. La séance d'audition des candidats s'est déroulée le 11.01.11 et la signature du contrat de l'ET s'est faite le 07.02.2011 avec le consortium ABtek Construction SA et

Bernasconi Et Cie SA. Le chantier a débuté officiellement le 23.04. 2011. La fin du chantier a été marquée par la pose d'un coffret renfermant les plans et divers éléments de la construction et d'une plaque commémorative. Une petite cérémonie s'est déroulée le 13.12.11».

### Programme et souhaits du maître de l'ouvrage

- Régler les problèmes de circulation et de sécurité en séparant clairement les trafics lourds et légers de la déchetterie professionnelle (site actuel) et la déchetterie publique, en adoptant un système permettant de désapprovisionner la déchetterie pendant les heures d'ouverture sans l'intervention d'engins de manutention au milieu des utilisateurs
- Mettre à la disposition de la population un outil facile d'utilisation pour le tri des déchets
- Proposer un lieu sécurisé mettant en valeur le travail des personnes qui trient leurs déchets

- Offrir un cadre de travail agréable à nos collaborateurs en leur assurant la sécurité et des outils adaptés à leurs besoins
- Mettre en place une plateforme d'échange pour les déchets pouvant avoir une deuxième vie
- Proposer un travail social dans le cadre de la valorisation des déchets
- Améliorer les solutions de prévention et de gestion des déchets lors des manifestations

### Le concept

La nouvelle déchetterie ouverte au public depuis le 9 janvier dernier pour les habitants d'Yverdon-les-Bains et de Treykovagnes est entièrement couverte. Le parcours est à sens unique et il n'y a donc pas de véhicule lourd dans la zone de circulation. L'usager accède à la nouvelle déchetterie au moyen d'une carte d'accès qui sert à actionner la barrière d'entrée. Sur la plateforme couverte, la zone de circulation est centrale, et sur les côtés, des zones permettent aux usagers de pouvoir aisément s'arrêter au niveau des containers de tri.





### Tri des déchets facilité

- A la droite de la zone de circulation se trouvent: les bennes pour les compostables, sacs à poubelle taxés, encombrants, verre, papier, carton, ferraille et bois et une plateforme pour entreposer les gros appareils ménagers (cuisinières, frigos, etc.).
- A la gauche de la zone de circulation, les déchets tels que l'alu, le PET ou le fer blanc sont récupérés à travers des ouvertures ovales et ils tombent plus bas, au niveau du sous-sol, dans des containers séparés. Un système permet le transfert des appareils électriques et des déchets spéciaux des ménages sans encombres et une table de tri permet un tri aisé de ces différents déchets.

A noter aussi que pas plus de dix véhicules à la fois peuvent accéder à la plateforme, ce qui évite les encombrements et les difficultés de stationnement. Les horaires de la nouvelle déchetterie ont été étendus le soir et le week-end.

Une halle de stockage de 1200 m<sup>2</sup> a également été construite sur le nouveau site pour

permettre d'entreposer les déchets recyclables des communes et entreprises du Nord vaudois, dont le volume a plus que doublé en quinze ans.

Quant à l'ancien site, il est réservé désormais aux entreprises et communes du Nord vaudois.

Notons que la carte d'accès offre toute une série de possibilités que la Municipalité pourra étudier dans le futur, mais il serait imaginable de la recharger et de l'utiliser comme moyen d'accès pour la piscine, la patinoire ou le théâtre.

### Une «ressourcerie»: concept unique en Suisse romande

Strid SA, en collaboration avec la Fondation Bartimée (Atelier d'insertion), propose aux usagers d'y déposer des objets réutilisables ou réparables au lieu de les jeter dans les containers. Les résidants de la Fondation Bartimée les remettent ensuite en état, voire les personnalisent ou les détournent de leur fonction première pour ensuite les revendre dans les locaux mêmes de la ressourcerie,

accessible à tous et conviviale, avec sa cafétéria.

La ressourcerie a pour mission de:

- Collecter des objets réutilisables
- Les valoriser en leur donnant une nouvelle vie
- Les vendre au juste prix
- Trier des matériaux recyclables
- Sensibiliser le public à la gestion des déchets.

Le site de la nouvelle déchetterie est incroyable: tout a été pensé dans les moindres détails tant du côté de l'utilisateur que de la place du déchet.

On doit la réalisation de la plateforme à l'équipe d'employés d'exploitation de la Strid qui a pensé et dessiné la nouvelle déchetterie pour que celle-ci soit des plus fonctionnelles. Et on peut dire que le résultat est là. Comme Lavoisier l'a dit au XVIII<sup>e</sup> siècle: *«Rien ne se perd, tout se transforme»*. Logique pour Strid SA d'inscrire cette phrase sur la façade. *«Mais le vrai déchet est celui qui n'existe pas!»*.

st

